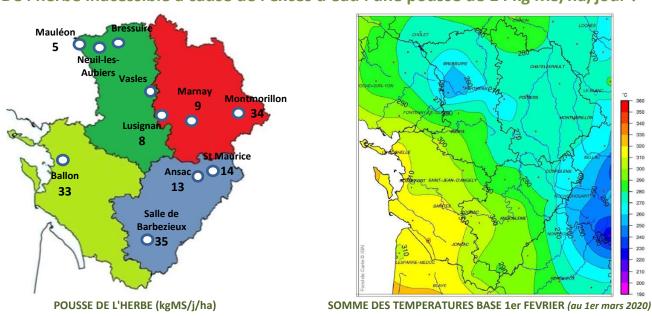
## De l'herbe inacessible à cause de l'excès d'eau : une pousse de 14 kg MS/ha/jour !

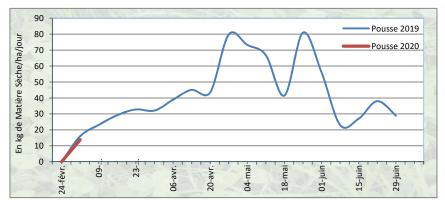


## **CONSEIL PATURAGE**

L'hiver 2019-2020 aura été bien arrosé, favorisant la pousse de l'herbe par endroits ou bien la ralentissant à d'autres à cause des excès d'eau dans les parcelles. Au vu des stocks sur pied présents dans de nombreuses parcelles et du cumul de températures depuis le 1er février (presque 300°, soit le repère physiologique de la mise à l'herbe), la mise à l'herbe pourrait avoir lieu prochainement à condition que la météo laisse les parcelles se réssuyer un peu. Les conditions de pâturage hivernal ont déjà laissé des marques dans les parcelles, il faut donc à ce jour privilégier le pâturage d'animaux plutôt légers tels que des brebis ou des génisses tant que les parcelles seront si humides. Veillez tout de même à attendre une hauteur minimale de 6-7 cm en extensif ou 8-10 cm en intensif pour ne pas nuire au potentiel de rendement de la prairie. Des stocks sont présents dans les parcelles, il faut donc bien organiser son pâturage dès maintenant pour ne pas gaspiller de l'herbe et faire des stocks. Selon la portance des parcelles, un temps de pâturage plus court doit être envisagé afin de ne pas détruire la prairie et par conséquent impacter son potentiel de production annuel.

## **CONSEIL FAUCHE**

Voici déjà bien longtemps que les 200° (base 0°C depuis le 1er janvier), repère pour le déclement du premier apport azoté, ont été atteints. Malheureusement, les conditions météo n'ont pas permis de mettre de l'azote partout. Il n'est pas encore trop tard pour l'apporter même si le retard pénalise le rendement de la première coupe. Si une parcelle est déjà haute et que sa portence est faible, mieux vaut attendre d'avoir réalisé la première coupe pour faire un apport azoté. Au vu de la hauteur de l'herbe dans certaines parcelles, une 1ère coupe précoce pourrait se faire dès que les parcelles seront ressuyées.



Pousse en kg MS/j/ha	Couverture de vos besoins par l'herbe selon le chargement			
	20 ares/UGB	30 ares / UGB	40 ares /UGB	50 ares/UGB
10	10%	20%	25%	30%
25	30%	<mark>4</mark> 5%	60%	75%
40	45%	70%	95%	120%
55	65%	100%	130%	160%
70	80%	125%	165%	200%

Contacts: Aloise CELERIER (86) 05 49 44 74 39 - Pauline Gauthier (16) 05 45 84 43 77 - Emmeline BEYNET (17) 05 46 50 45 34



